**PROCES-VERBAL du CONSEIL D’ECOLE du 21 / 03 / 2019**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cycle concerné | Date de la réunion |
| **Ecole maternelle de Bessines** | Cycle 1 | 21 / 03 / 2019 |

***Président de séance*** : Mr VERGNES

|  |
| --- |
| Présents:  Les enseignants de l’école maternelle  Les parents élus  Les représentants de la municipalité de Bessines (Mr le Maire, Mme Harymbat, chargée des affaires scolaires)  Mme MOLLE Atsem  Mme SOURISSEAU Atsem |
| Absents :  Mme Barzotti, Inspectrice de l’Education Nationale, membre de droit (excusée) |

|  |  |
| --- | --- |
| TYPE DE REUNION | ORDRE DU JOUR |
| **Conseil d’école** | * Préparation de la rentrée * Projets (activité natation, spectacle du CAC) * Travaux à réaliser * Projet de réhabilitation des locaux scolaires (réponses de la municipalité) * Questions diverses |

**EFFECTIFS actuellement:**

PS : 24

MS : 20

GS : 25

Total : 69

Classe de Mr VERGNES : 24 PS = 24

Classe de Mme HERVELIN : 10 MS / 13 GS = 23

Classe de Mme VERGNES  :10 MS / 12 GS = 22

Pour la rentrée 2019

PS : 20

MS : 23

GS : 20

Total de 63 élèves

Mr VERGNES informe de sa décision de quitter la vie professionnelle à la rentrée 2019, il prend sa retraite.

**PROJETS du début de l’année civile 2018 :**

Activité NATATION : la dernière séance s’est déroulée le lundi 28 janvier au centre aquatique de MAUZE / MIGNON. Tous les enfants étaient satisfaits de cette activité.

Description des activités à la piscine. L’organisation matérielle.

Un grand MERCI aux parents qui ont suivi la formation pour épauler les enseignantes, et aux adultes qui ont accompagné pour aider à l’habillage et au déshabillage des élèves.

Sansais : spectacle de Noël offert par l’APE. Trois petites histoires.de R.Kipling

Spectacle du CAC à La Foye Monjault le mardi 22 janvier TAM TAM en collaboration avec les Jeunesses Musicales de France.

Un prochain spectacle du CAC « FAIM de LOUP » aura lieu à Bessines le mercredi 22 mai.

14 mai sortie en bus pour aller visiter l’aquarium de La Rochelle. Un pique-nique sans déchets sera demandé.

Il est à noter que de nombreuses informations concernant les sorties ou la vie de la classe sont consultables sur le site de l’école de Bessines.

Identifiant et mot de passe sont fournis aux parents dans le livret d’accueil distribué en début d’année.

Toutes les informations concernant l’école sont adressées par mail aux parents d’élèves.

Il est noté que l’identifiant et le mot de passe pour garantir un accès réservé au site de l’école ne fonctionne pas

**TRAVAUX**

Après de multiples demandes, un plombier est intervenu dans les toilettes de la classe de Marie-Hélène Hervelin pour résoudre le problème d’odeurs nauséabondes (à ce jour, les participants ont pu constater que les mauvaises odeurs persistaient).

Le travail n’est pas totalement terminé car la tuyauterie vétuste doit être changée, elle menace de percer.

**PROJET DE REHABILITATION DES LOCAUX SCOLAIRES**

Lors du premier conseil d’école, un questionnement concernant la phase de transition a été soumis à la municipalité. Où en est leur réflexion ? Dans quelles conditions seront accueillis les élèves pendant les travaux ? Un contrôle sanitaire est-il à envisager ?

Pour le moment aucune solution n’a été envisagée par la municipalité. Des propositions seront faites avant la fin de l’année civile.

**QUESTIONS DIVERSES**

Voici les questions des parents d’élèves à soumettre au conseil d'école:

* Les plats servis à la cantine, hormis le mercredi, sont-ils préparés sur place ? Sinon où sont-ils faits ?

Tous les jours, les repas sont préparés sur place. Les fruits et les légumes fournis sont de saison mais ne sont pas bio. Les repas sont élaborés par une diététicienne. Une fois par mois, un repas végétarien est servi. Le pain est acheté sur les boulangeries de Bessines.

200 repas sont servis par jour.

* Est-il possible d'afficher sur les menus les origines de toutes les viandes (volaille, cochon, mouton, bovin) ainsi que pour les poissons ?

« Oui, c’est peut-être possible mais il y a une difficulté entre la prévision des menus (un mois avant) et les commandes (une semaine avant). Ces produits sont commandés à la société Promocash. »

* Quelle est la nature des travaux de rénovation de la mairie?
* Pendant ces travaux le bruit ne va-t-il pas perturber la sieste et la classe ?
* Pendant ces travaux, comment sera confinée la poussière émise? Sera-t-elle toxique ? Présence de particules d'amiante?
* Y-aura-t-il des passages d'engins (camion benne...)? Comment seront-ils sécurisés?

La mairie :

« Pour ce qui touche les travaux de la mairie : la démolition commencera pendant les vacances de Pâques 2019 afin de minimiser l’impact du bruit et de la poussière.

Il y aura des camions qui évacueront les déblais.

Tout matériau contenant de l’amiante suivra le protocole obligatoire suivant les règles de la législation en vigueur.

Les horaires décalés entre la maternelle et l’élémentaire sont justifiés par la nécessité d’avoir plusieurs services au restaurant scolaire.